

**Procès-verbal**  
**de la réunion du Conseil exécutif**  
**le 17 août 2010 au bureau de l'ASSÉ**

-  
*Présences :*

*nom retiré nom retiré nom retiré nom retiré-nom retiré nom retiré nom retiré-nom retiré*

*Observateurs :*

*nom retiré-nom retiré nom retiré nom retiré nom retiré Mathilde Létourneau*

0.0.1 L'ouverture à 18h50

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

## 1.0 Ouverture

### 1.1 Praesidium

1.1.1 Que l'animation soit assurée par *nom retiré nom retiré-nom retiré* et le secrétariat par *nom retiré nom retiré-nom retiré*.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

### 1.2 Procès-verbal

1.2.1 Que l'on adopte le procès-verbal de la dernière rencontre.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

### 1.3 Ordre du jour

1.3 Que l'ordre du jour de la réunion soit le suivant :

#### 0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Affaires courantes

3.0 Suivi des mandats

4.0 Plan d'action

5.0 Instances

5.1 Conseil de coordination

5.2 Congrès

5.3 Camp de formation

6.0 Interne

6.1 Associations

6.2 Comités et Conseils

6.3 Autres

7.0 Externe

- 7.1 Coalition
- 7.2 TPU
- 7.3 Autres
- 8.0 Finance et administration
- 9.0 Permanence
- 10.0 Calendrier
- 11.0 Levée

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

## **2.0 Affaires courantes**

2.1 Que soit ajouté *nom retiré nom retiré, nom retiré Lafrénière, nom retiré-nom retiré nom retiré et Ariane nom retiré-nom retiré* au compte corporatif de l'ASSÉ chez Communauto.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

## **3.0 Suivi des mandats**

## **4.0 Plan d'action**

Proposition privilégiée : Une plénière de 10 minutes sur le communiqué de presse commun TaCEQ, AGEUQTR et ASSÉ.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une plénière de 10 minutes sur le Congrès des jeunes libéraux (voir annexe B).

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Plénière de 10 minutes sur le plan de mob pour la rentrée.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

## **5.0 Instances**

### **5.1 Conseil de coordination**

### **5.2 Congrès**

Proposition privilégiée : Plénière de 10 minutes sur la préparation des associations étudiantes pour le Congrès d'automne.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

## 5.3 Camp de formation

### 5.3.1 Que *nom retiré nom retiré* et *nom retiré nom retiré-nom retiré* fassent une liste des présences lors du camp de formation d'été afin de faire la facturation.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

### Proposition privilégiée : Plénière de 10 minutes sur l'organisation du camp de formation.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

## 6.0 Interne

### 6.1 Associations

### Proposition privilégiée : Plénière de 10 minutes sur les rencontres faites avec différentes associations étudiantes.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

### 6.2 Comités et Conseils

### 6.3 Autres

## 7.0 Externe

### 7.1 Coalition

### 7.2 TPU

### Proposition privilégiée : Plénière de 10 minutes sur la dernière rencontre de la TPU, du manifeste et du contre-sommet.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

### 7.3 Autres

### Proposition privilégiée : Plénière de 10 minutes sur le regroupement des arrêté-e-s du G20 (voir annexe A).

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

### 7.3.1 Considérant les positions historiques de l'ASSÉ en opposition à la brutalité policière et les positions communes de l'ASSÉ avec le regroupement des arrêté-e-s du G20;

Que l'ASSÉ appuie officiellement le regroupement des arrêté-e-s du G20.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

## **8.0 Finances et administration**

Proposition privilégiée : Plénière de 10 minutes sur les archives de l'ASSÉ.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Plénière de 10 minutes sur les problèmes informatiques.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

8.1 Que les sommes (203.18 \$) qui devaient être reçus de la part d'association non-membres pour la publication du communiqué de presse «Non aux hausses de salaires des dirigeants (Gouvernance)» soient déplacés dans le poste budgétaire « CNW Telbec » attendu que le nom des organismes devant contribuer n'a pas été noté.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

8.2 Que *nom retiré nom retiré-nom retiré* fasse le suivi avec Richard Miron et la Maison Normand Béthune pour recevoir les sommes dues (141.10 \$) pour la publication d'un communiqué de presse le 1<sup>er</sup> mai 2009.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

8.3 Que soit annulée la dette de 100.00 \$ de *nom retiré nom retiré* à l'ASSÉ attendu qu'il a effectué plusieurs dépenses pour l'ASSÉ sans en demander le remboursement.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

8.4 Considérant que 120.00 \$ sur les 127.85 \$ ont été remboursés;

Que l'ASSÉ annule la dette de *nom retiré nom retiré* de 7,85 \$ qu'il a contracté en utilisant un véhicule Communauto enregistré sous le compte de l'ASSÉ.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

8.5 Que *nom retiré nom retiré* soit retiré du compte corporatif Communauto de l'ASSÉ.

Proposée par *nom retiré*

Appuyée par *nom retiré*

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Plénière de 3 minutes sur la comptabilité de l'ASSÉ.

Proposée par *nom retiré*  
Appuyée par *nom retiré*  
Adoptée à l'unanimité

## 9.0 Permanence

Que les tâches de la permanence pour la semaine soit :

- Comptabilité

## 10.0 Calendrier

Mercredi 18 août

*nom retiré:*

*nom retiré:*

*nom retiré:*

Jeudi 19 août

*nom retiré:*

*nom retiré:*

*nom retiré:*

Vendredi 20 août

*nom retiré:*

*nom retiré:*

*nom retiré:*

Samedi 21 août

*nom retiré:*

*nom retiré:*

*nom retiré:*

Dimanche 22 août

*nom retiré:*

*nom retiré:* Distribution d'ultimatum pour la grande région de Mtl

*nom retiré:*

Lundi 23 août

*nom retiré:*

*nom retiré:* AECSL

*nom retiré:* AGES

Mardi 24 août

Réunion exécutif 17h, bureau de l'ASSÉ

*nom retiré:* SOGEECOM

*nom retiré:* AECSL

*nom retiré:* AGES

## 11.0 Levée

## **nom retiré A – Demande d'appui du regroupement des arrêté-e-s du G20**

La présente fait suite aux arrestations massives et arbitraires et aux abus de toutes sortes commis par les forces de l'ordre lors du sommet du G20 2010 à Toronto. Le regroupement des arrêté-es du G20, qui sera fondé officiellement lors de la conférence de presse du 19 août prochain à la salle *nom retiré* Chartrand de la CSN, est présentement à la recherche d'appuis moraux et organisationnels afin de créer une coalition reconnue supportant les arrêté-es.

Cette dernière aura pour but de permettre la poursuite de la mission que s'est donnée le regroupement, soit : rassembler les personnes arrêtées lors du Sommet du G20 2010 à Toronto; donner de la visibilité et un droit de parole aux arrêté-es; médiatiser et dénoncer les arrestations, la répression policière et les conditions de détention dans le cadre du G20; encourager la création d'une coalition d'appui aux arrêté-es et enfin mobiliser les ressources, financières ou autres, au soutien légal et politique des arrêté-es.

Vous trouverez ci-joint la charte de principes du Regroupement des arrêtés du G20 ainsi qu'une lettre d'appui.

Nous vous invitons donc à manifester officiellement votre appui au regroupement des arrêté-es du G20 en signant la lettre ci-jointe (veuillez envoyer un courriel officiel à [justicerag20@gmail.com](mailto:justicerag20@gmail.com) pour nous donner l'autorisation d'ajouter le nom de votre organisme ou syndicat aux autres signatures) et en participant à la campagne dans la mesure de vos moyens.

### **Début de la lettre :**

Le 23 août, les manifestant-es au sommet du G20 qui font face à des accusations devront se présenter en cour à Toronto. À la veille de cette comparution, nous tenons à rappeler le caractère illégal et illégitime des arrestations qui ont été faites et à dénoncer les multiples abus dont les arrêté-es ont été victimes lors de leur détention.

Au cours de la fin de semaine du 25 au 27 juin, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées à Toronto pour protester contre la tenue du sommet du G20 ou contre les décisions prises à huis clos au mépris de la population. Alors que les manifestant-es n'ont qu'exercé leur droit à la liberté d'expression, plus de 1000 d'entre eux ont été arrêtés et ont connu une répression policière sans précédent dans l'histoire du Canada.

Près d'une centaine de personnes en provenance du Québec ont été arrêtées alors qu'elles dormaient dans un gymnase et des dizaines d'autres ont été arrêtées au hasard dans la rue. Certaines ont été détenues jusqu'à 70 heures dans des conditions inacceptables : manque d'eau et de nourriture, privation de sommeil, fouilles à nu systématiques, intimidation de la part des policiers, délai illégal d'accès à un-e avocates et absence de présomption d'innocence. Alors qu'elles étaient là pour s'exprimer sur des enjeux qui nous concernent tous, on leur a clairement fait savoir qu'aucune dissidence politique ne serait tolérée. De plus, une véritable campagne de désinformation a été orchestrée pour justifier a posteriori les actes inacceptables commis par les forces de l'ordre.

Même si des gens de toute origine ont été arrêtés et ont vu leurs droits bafoués, la répression n'a pas été aveugle pour autant. Certains groupes ont été ciblés durant les arrestations, dont les Québécois-es et les individus s'écartant de la « norme » par leur apparence. Lors de la détention, des groupes ont

rapportés avoir été victimes de discriminations diverses, dont les femmes et les personnes homosexuelles. Le profilage politique et social qui a eu lieu de manière systématique à Toronto doit être dénoncé, mais doit aussi nous alerter quant à la discrimination que subissent quotidiennement plusieurs groupes marginalisés au sein de nos communautés.

Aujourd'hui, plus de 200 personnes arrêtées à Toronto font face à des accusations criminelles, dont plusieurs dizaines de Québécois. Pourtant, ils étaient là pour joindre leur voix à ceux qui dénoncent les injustices du système. Ils étaient là pour que leurs revendications politiques soient entendues. Nous n'accepterons pas que l'engagement social et l'action politique soient criminalisés.

C'est pourquoi nous **demandons que toutes les accusations soient immédiatement retirées** et que la lumière soit faite concernant l'ensemble des violations des libertés civiles subies par les arrêté-es. Pour ce faire, **nous exigeons qu'une commission d'enquête indépendante et publique soit créée et que les individus impliqués dans la violation de nos droits soient tenus responsables.**

## Début des principes de bases :

### Principes de base du Regroupement des arrêté-es du G20

**Nom : « Regroupement des arrêté-es du G20 » (RAG20)**

#### **Mission :**

Rassembler les personnes arrêtées lors du sommet du G20 2010 à Toronto. Donner de la visibilité et un droit de parole aux arrêté-es. Médiatiser et dénoncer les arrestations, la répression policière et les conditions de détention dans le cadre du G20. Encourager la création de coalitions d'appui aux arrêté-es. Mobiliser les ressources, financières ou autre, nécessaires au soutien légal et politique des arrêté-es

#### **Fonctionnement :**

Il n'y aura pas de porte-paroles permanents, mais des délégués ponctuels. On recherche l'inclusion de tous les arrêté-es. Les décisions seront prises par les arrêté-es en assemblée des arrêté-es, à l'occasion desquelles le consensus sera recherché.

#### **Principes de base :**

2. Respect de l'hétérogénéité politique des arrêté-es.
3. Le regroupement est indépendant et non-partisan.

#### **Nos revendications :**

0. Pour l'abandon des charges de tous les accusé-es au G20.
1. Pour la contestation des lois et mesures spéciales utilisées lors du G20.
2. Pour la dénonciation de la répression policière systématique qui a eu lieu lors du G20.
3. Pour la défense de la liberté d'expression, incluant le droit à la dissidence.



4. Pour la réaffirmation des droits constitutionnels qui ont été bafoués.
5. Pour une commission d'enquête publique et indépendante sur les événements entourant le G20.
6. Pour une réparation pour l'ensemble des mesures policières prises lors du G20, dont les arrestations arbitraires et les conditions de détention inhumaines.
7. Pour l'imputabilité des personnes responsables de la violation de nos droits.

**Adopté en assemblée des arrêté-es le 11 août 2010**

**nom retiréxe B – Communiqué de presse des jeunes libéraux**

COMMISSION-JEUNESSE DU PARTI LIBERAL DU QUEBEC

**Transmis par le Groupe CNW le : 15 Août 2010 14:34**

# Clôture du Congrès-Jeunes de la Commission-Jeunesse du PLQ - Les jeunes libéraux adoptent des propositions pour contrer le cynisme et renouveler la démocratie

ST-AUGUSTIN-DE-DESMAURES, QC, le 15 août /CNW Telbec/ - Les jeunes libéraux étaient réunis en Congrès cette fin de semaine au Campus Notre-Dame-de-Foy, à St-Augustin-de-Desmaures, afin de discuter de démocratie. Lors des débats de samedi, ils se sont massivement prononcés en faveur de plusieurs mesures visant à rapprocher le citoyen de ses élus, à renforcer sa confiance envers les institutions publiques, à protéger son droit à l'information et à améliorer l'accessibilité du système de justice.

## Réforme de la période de questions et changement de régime de financement des partis politiques

Les jeunes libéraux ont d'abord voté en faveur de plusieurs résolutions en faveur d'un renforcement des institutions démocratiques des Québécois. Selon eux, une réforme de la formule de la période de questions à l'Assemblée nationale s'impose. "Le citoyen doit se reconnaître dans cet exercice parlementaire. Le resserrement des règles entourant la période de questions est nécessaire. Les échanges que les élus ont entre eux devraient servir l'intérêt public", explique *nom retiré* Gagnon.

Parallèlement, les militants de la Commission-Jeunesse du PLQ ont appuyé un changement du régime de financement des partis politiques. "Nous proposons que tous les dons aux partis politiques soient désormais recueillis puis redistribués directement par le Directeur général des élections du Québec, lequel disposerait aussi de plus de pouvoirs d'enquête. On garantirait ainsi une plus grande transparence et une meilleure surveillance du financement des partis, tout en préservant la liberté du donateur de contribuer à une cause", continue *nom retiré* Gagnon.

## Création d'un titre protégé pour les journalistes et mise à jour de la loi anti-briseurs de grève

L'exercice de réflexion sur la démocratie des jeunes libéraux a également passé par un examen de la situation des médias au Québec. "Les débats de notre Congrès-Jeunes ont aussi porté sur la création d'un titre protégé pour ceux qui pratiquent le métier de journaliste. L'octroi du statut de journaliste professionnel qui l'accompagnerait permettrait en outre de mieux protéger l'indépendance des journalistes, de lui garantir certaines conditions de travail et, surtout, la protection de ses sources. Le citoyen serait bien sûr le premier à en bénéficier", ajoute *nom retiré* Gagnon.

Cette résolution est accompagnée d'une proposition visant à moderniser le Code du travail afin que ses dispositions sur les briseurs de grève s'appliquent équitablement à tous les contextes de travail, notamment à ceux qui sont affectés par le développement des nouvelles technologies, tels les journalistes.

Le cahier de propositions des jeunes libéraux est complété par plusieurs mesures en matière d'accès à la justice, notamment l'élargissement des critères d'admissibilité à l'aide juridique et à la cour des petites créances.

## Le Congrès-Jeunes 2010 : une démocratie renouvelée à l'image des jeunes

*nom retiré* Gagnon, président de la Commission-Jeunesse du PLQ, s'est réjoui de la qualité des débats et de l'accueil enthousiaste fait aux idées qui ont été présentées dans le cadre du Congrès. "Notre plateforme sur la démocratie est le fruit d'une large campagne de consultation menée cet été auprès de nos

militants dans toutes les régions du Québec. Nous sommes très fiers de voir qu'elle a autant suscité l'intérêt de nos membres en fin de semaine."

*nom retiré* Rochette, présidente du Comité organisateur du Congrès-Jeunes, est également très satisfaite du déroulement de l'événement. "Le succès de notre Congrès et la participation des militants de tout le Québec prouvent que la lutte au cynisme, ça commence par l'engagement des jeunes".

Rappelons que la Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec regroupe tous les membres-jeunes du PLQ âgés entre seize et vingt-cinq ans. Elle détient le tiers des voix dans les plus hautes instances décisionnelles du parti, ce qui en fait l'aile-jeunesse ayant le plus grand pouvoir décisionnel au sein d'un parti politique au Canada.

**Renseignements:** Emilie *nom retiré*, Communications, Commission-Jeunesse du Parti libéral du Québec, (514) 219-5783, [nicolase@plq.org](mailto:nicolase@plq.org), [www.commission-jeunesse.com](http://www.commission-jeunesse.com)

**nom retiré C – État des résultats en date du 17 août 2010 pour l'année financière 2009-2010**

	état en date du 17 août 2010	Différence	Prévisions adoptées au Congrès d'hiver 2010
<b>Revenus</b>			
<b>Cotisations</b>	<b>112 029,50 \$</b>	8 169,50 \$	<b>103 860,00 \$</b>
<b>Instances</b>	<b>11 258,52 \$</b>	1 608,52 \$	<b>9 650,00 \$</b>
Congrès	6 737,50 \$	1 112,50 \$	5 625,00 \$
Camps de formation	4 521,02 \$	496,02 \$	4 025,00 \$
<b>Dons</b>	<b>2 070,00 \$</b>	70,00 \$	<b>2 000,00 \$</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>450,00 \$</b>	(110,00) \$	<b>560,00 \$</b>
<b>Fonds des arrêté-e- s</b>	<b>228,45 \$</b>	228,45 \$	- \$
<b>Surplus fonds d'entraide 08-09</b>		(2 500,00) \$	<b>2 500,00 \$</b>
<b>Prêt AÉTÉLUQ</b>			<b>1 000,00 \$</b>
<b>Totaux</b>	<b>126 036,47 \$</b>	125 036,47 \$	<b>119 570,00 \$</b>
<b>Dépenses</b>			
<b>Fonds d'entraide</b>	<b>400,00 \$</b>	(4 793,00) \$	<b>5 193,00 \$</b>
<b>Information</b>	<b>15 880,83 \$</b>	(747,92) \$	<b>16 628,75 \$</b>
Ultimatum et express	6 236,14 \$	(1 013,86) \$	7 250,00 \$
Revue Ultimatum	3 553,31 \$	3,31 \$	3 550,00 \$
Matériel d'information	4 460,16 \$	210,16 \$	4 250,00 \$
Documentation & recherche	502,47 \$	52,47 \$	450,00 \$
IRIS	1 128,75 \$	- \$	1 128,75 \$
<b>Instances</b>	<b>16 282,22 \$</b>	782,22 \$	<b>15 500,00 \$</b>
Congrès	5 953,29 \$	(1 546,71) \$	7 500,00 \$
Camps de formation	8 439,78 \$	2 939,78 \$	5 500,00 \$
Comités et CoCo	1 889,15 \$	(610,85) \$	2 500,00 \$
<b>Mobilisation</b>	<b>17 061,66 \$</b>	(38,34) \$	<b>17 100,00 \$</b>
Tournées & représentations	15 979,08 \$	1 479,08 \$	14 500,00 \$
Matériel pour les actions	1 082,58 \$	(1 517,42) \$	2 600,00 \$
<b>nom retiré</b>	<b>16 075,74 \$</b>	165,74 \$	<b>15 910,00 \$</b>
Loyer	12 194,53 \$	294,53 \$	11 900,00 \$
Assurances	1 002,00 \$	(8,00) \$	1 010,00 \$
Fournitures	<b>2 708,91 \$</b>	208,91 \$	2 500,00 \$
Informatique	170,30 \$	(329,70) \$	500,00 \$
<b>Administration</b>	<b>5 357,05 \$</b>	26,05 \$	<b>5 331,00 \$</b>
Honoraire professionnel	4 831,05 \$	0,05 \$	4 831,00 \$
Frais de caisse	526,00 \$	26,00 \$	500,00 \$
<b>Communication</b>	<b>9 514,25 \$</b>	(235,75) \$	<b>9 750,00 \$</b>

Télécommunications	6 840,63 \$	(159,37) \$	7 000,00 \$
CNW Telbec	1 475,85 \$	(24,15) \$	1 500,00 \$
Courrier	179,23 \$	(70,77) \$	250,00 \$
Internet et site	1 018,54 \$	18,54 \$	1 000,00 \$

**Employé-e-s** **42 771,77 \$** 5 161,41 \$ **36 500,00 \$**

**Conseils régionaux** **83,75 \$** (1 416,25) \$ **1 500,00 \$**

**Divers** **2 914,07 \$** 1 414,07 \$ **1 500,00 \$**

Subventions 50,00 \$ (450,00) \$ 500,00 \$

Fonds des arrêté-e-s

Autres 2 864,07 \$ 1 864,07 \$ 1 000,00 \$

**Totaux** **126 341,34 \$** **126 341,34 \$** **124 912,75 \$**

**Surplus/(déficit)** **(304,87) \$** **(125 217,62)** **(5 342,75) \$**